



du bon usage d'un appartement en location

Par **tixier**, le **08/05/2012** à **19:05**

je suis propriétaire d'un appartement dont le locataire ne paie pas son loyer depuis 4 mois(je touche la part de la CAF).

de plus ce monsieur possède 3 chiens et de nombreux oiseaux dans 55 M2

il élève des oiseaux et autres bestioles dans une pièce mise à sa disposition et en guise de cave .

quelles sont mes recours contre ce locataires?

1/puis-je le faire expulser pour non paiement de loyer?

2/puis-je rompre le bail à cause des chiens ,des oiseaux,et encombrement des parties communes?